

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 25 mai 2009

Accord de partenariat entre le CSTB et les Centres Techniques Industriels

Le Grenelle de l'environnement a mis au premier plan le poids et le potentiel du bâtiment dans la lutte contre le changement climatique dans les 50 prochaines années. Il appelle une mobilisation sans précédent de tous les acteurs pour développer des solutions nouvelles et actualiser les règles de l'art à brève échéance.

Bertrand Delcambre et Jacques Sturm, respectivement Président du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) et du Réseau CTI (Centres Techniques Industriels), ont signé le 25 mai 2009 un accord cadre de partenariat visant à renforcer et étendre leurs collaborations. Ils marquent ainsi leur volonté d'apporter ensemble au secteur de la construction un appui scientifique et technique à la hauteur des enjeux du moment.

L'accord de partenariat vise à :

- Identifier les complémentarités des programmes de recherche respectifs, notamment sur la réduction des gaz à effet de serre, l'amélioration des performances énergétiques, la durabilité des constructions et leur adaptabilité à l'usage, les solutions technologiques pour des bâtiments économiques et répondant aux attentes des occupants.
- Accroître la capacité d'évaluation technique française et européenne pour faciliter l'accès au marché des produits et procédés de construction innovants ou traditionnels.
- Faciliter les transferts de connaissances, en proposant notamment une offre de formation des professionnels de la construction pour mettre en œuvre les orientations nationales et européennes.

Ces actions de coopération qui s'inscrivent dans la continuité des missions respectives des membres du Réseau CTI et du CSTB visent à promouvoir le progrès économique et l'innovation au bénéfice de l'ensemble des acteurs de la construction et des utilisateurs du cadre bâti.

Un accord conçu selon les mêmes principes a été signé entre l'institut technologique FCBA (membre du Réseau CTI) et le CSTB en septembre 2007.

L'application de l'accord cadre Réseau CTI / CSTB dans le secteur des produits en béton



Le CERIB et le CSTB ont saisi l'opportunité de l'annonce du partenariat entre le Réseau CTI et le CSTB pour signer la convention de partenariat concernant le secteur du béton, visant à :

- Coordonner les programmes de recherche relatifs à des thèmes partagés, tels que performances énergétique et structurelle des ouvrages, l'ingénierie de la sécurité incendie et résistance au feu, la biodiversité, l'évaluation environnementale et sanitaires des produits et ouvrages,
- Associer le CERIB au processus d'instruction des dossiers d'évaluation, des produits et procédés innovants de l'industrie du béton (ATE, ATE_x, ATec, DTA...),
- Mettre leurs moyens et leurs compétences en synergie pour présenter à tous les professionnels une offre complète de consultance sur l'emploi des produits en béton,
- Rendre plus accessible l'information technico-réglementaire à l'ensemble des acteurs de la construction (maîtres d'ouvrages, concepteurs, entrepreneurs) et au monde de l'éducation.

Cet accord a été signé le 25 mai par Marc Lebrun, Directeur général du CERIB, et Bertrand Delcambre, Président du CSTB.

Le CSTB en bref – www.cstb.fr

Créé en 1947, le CSTB est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe du ministre du Logement et du ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages. Sa mission : développer la qualité et la sécurité de la construction durable dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Organisme indépendant, le CSTB répond à des missions de service public tout en menant des activités industrielles et commerciales garantissant son équilibre financier. Le CSTB exerce trois activités complémentaires : la recherche et la consultance, l'évaluation des produits et techniques de construction, la diffusion du savoir. Durabilité, performances mécaniques, acoustiques, thermiques, environnementales, sanitaires, optiques, réaction, résistance au feu, résistance chimique... : le CSTB est équipé de laboratoires d'essais sophistiqués pour répondre aux attentes des industriels de la construction qui souhaitent faire évaluer leurs produits et matériaux. La majorité des laboratoires est accréditée par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation : association chargée de l'accréditation des laboratoires, des organismes certificateurs et d'inspection) selon la norme NF EN ISO 17025.

Les CTI en bref

Un Centre Technique Industriel (CTI) est un organisme de droit privé et d'utilité publique qui réalise des recherches technologiques de nature collective et partenariale et mutualise les moyens communs à un secteur industriel. Les CTI sont créés par et pour l'industrie suivant un dispositif législatif aujourd'hui intégré dans le code de la recherche. Fonctionnant avec l'appui des organisations professionnelles, les CTI constituent pour le tissu industriel français un dispositif majeur de transfert de technologie et d'innovation. En apportant aux entreprises des infrastructures d'essais et d'évaluation, des compétences scientifiques et technologiques, des informations et des analyses, ils contribuent à la compétitivité du tissu industriel. Avec 3200 personnes, les CTI constituent le premier réseau français de développement technologique couvrant 26 secteurs et 20 000 entreprises.

Le CERIB en bref – www.cerib.com

Etablissement d'utilité publique institué en 1967, à la demande de l'industrie du béton, le CERIB est placé sous la tutelle du Ministre chargé de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire. Il a pour mission d'appuyer le développement de l'activité des produits préfabriqués en béton (1 000 établissements, 21 000 salariés, CA plus de 3 milliards d'euros). Avec près de 160 collaborateurs, dont 1/3 déployé en région, le CERIB est proche des industriels et de leurs clients et partenaires. Avec un haut niveau d'équipements d'essais des structures sur 11 000 m² de laboratoires (dalle d'essais, presse 600 tonnes, centre de résistance au feu ...), le CERIB répartit à parts égales son activité entre Etudes et recherches, normalisation et certification, appui technique et transfert de connaissances. Le CERIB construit sur son site d'Epernon (28) un bâtiment à énergie positive (BEPOS) qui accueillera une exposition permanente des produits et solutions constructives de l'industrie du béton pour répondre aux enjeux du Grenelle de l'Environnement.

Le Réseau CTI en bref – www.reseau-cti.com

Le Réseau fédère les 16 Centres œuvrant dans le secteur Industrie. Cette fédération permet une mise en synergie des compétences et des équipements de l'ensemble du "dispositif CTI" Le Réseau CTI détecte l'émergence de nouveaux besoins industriels et sociétaux et est un lieu de partage d'expériences et de bonnes pratiques. Il facilite et stimule l'innovation grâce aux travaux d'intérêt général à travers des actions collectives avec ses membres. Enfin il établit des liens avec des partenaires sur des problématiques transversales.

Contacts presse CSTB : Annick Gillonnier – 01 64 68 89 99 - annick.gillonnier@cstb.fr

Contacts presse Réseau CTI – Ginés Martínez - 01 42 97 10 88 - secretariatcti@reseau-cti.com

Contacts presse CERIB – Anouk Thébault - 02 37 18 48 20 - a.thebault@cerib.com